

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Délibération n° D-2018-33

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/02/2018

Reconduction de l'autorisation administrative relative à
l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes
sur le territoire de la Commune de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Reconduction de l'autorisation administrative
relative à l'exploitation d'une installation de stockage
de déchets inertes sur le territoire de la Commune de
Niort**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Société EUROVIA exploite actuellement une installation de stockage de déchets inertes avenue de Nantes au lieudit « Les Champs Marteaux » sur la commune de Niort.

Son autorisation d'exploiter le site portait sur 240 000 m³ de remblais. Elle est arrivée à terme fin 2017.

La Société EUROVIA demande à la Préfecture le renouvellement de cette autorisation :

- pour une période de 9 ans supplémentaires, à compter de 2018 ;
- pour le volume résiduel encore disponible de 119 256 m³ (soit 357 770 tonnes).

Ce dossier a été mis en consultation du public sur la période du 26 décembre 2017 au 23 janvier 2018 et aucune observation n'a été formulée.

Madame le Préfet sollicite l'avis du Conseil municipal.

La parcelle cadastrée section KT n°1, objet de l'installation classée, figure en zone UE et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Seule la partie de la parcelle en zone UE peut être immédiatement exploitée pour le dépôt de déchets inertes. Cette activité ne peut être exercée sur la partie classée en zone AU, réserve foncière non ouverte à l'urbanisation.

Pour que la partie de la parcelle classée en zone AU puisse être exploitée, il convient que le zonage du PLU fasse l'objet d'une modification.

Le site de l'exploitation se situe dans le secteur d'une vallée sèche en partie déjà comblée.

Le renouvellement de l'autorisation ne vient pas modifier la situation actuelle. L'autorisation incluant la parcelle située en réserve foncière, il convient de prévoir de modifier le PLU dans ce sens.

Il sera proposé au Conseil d'Agglomération, lors de la prochaine modification du PLU de Niort, le passage du zonage AU en zone AUE de la partie du terrain concernée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable pour le renouvellement de l'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes au lieudit les Champs Marteaux sur le territoire de la Commune de Niort, sur la seule partie ouverte par le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur, zone UE ;

- proposer au Conseil d'Agglomération, lors de la prochaine modification du PLU de Niort, le passage du zonage AU en zone AUE de la partie du terrain concernée.

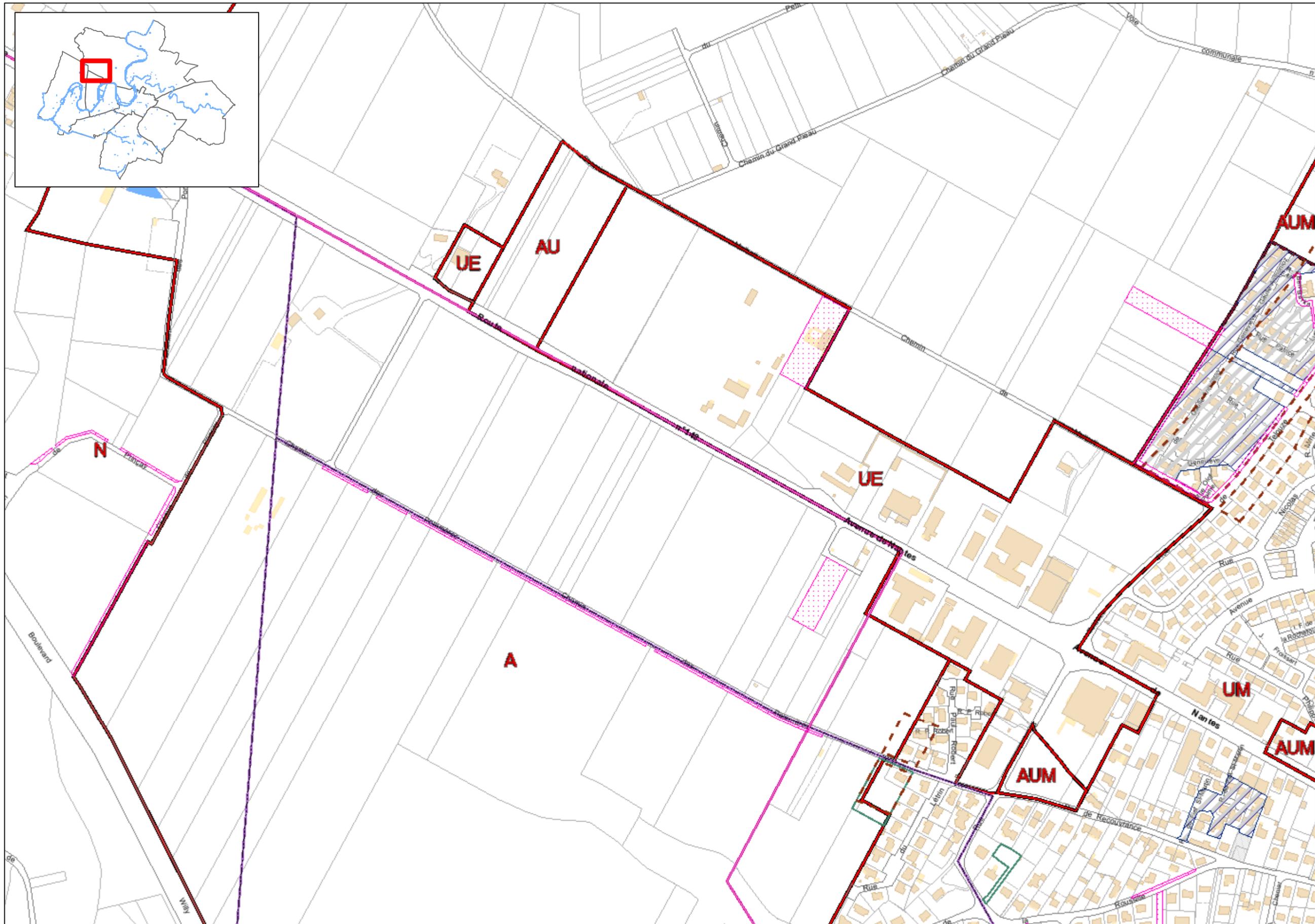
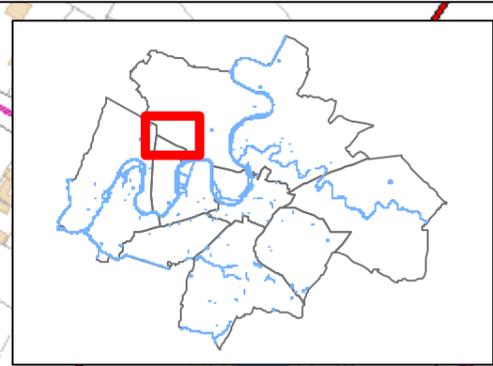
**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

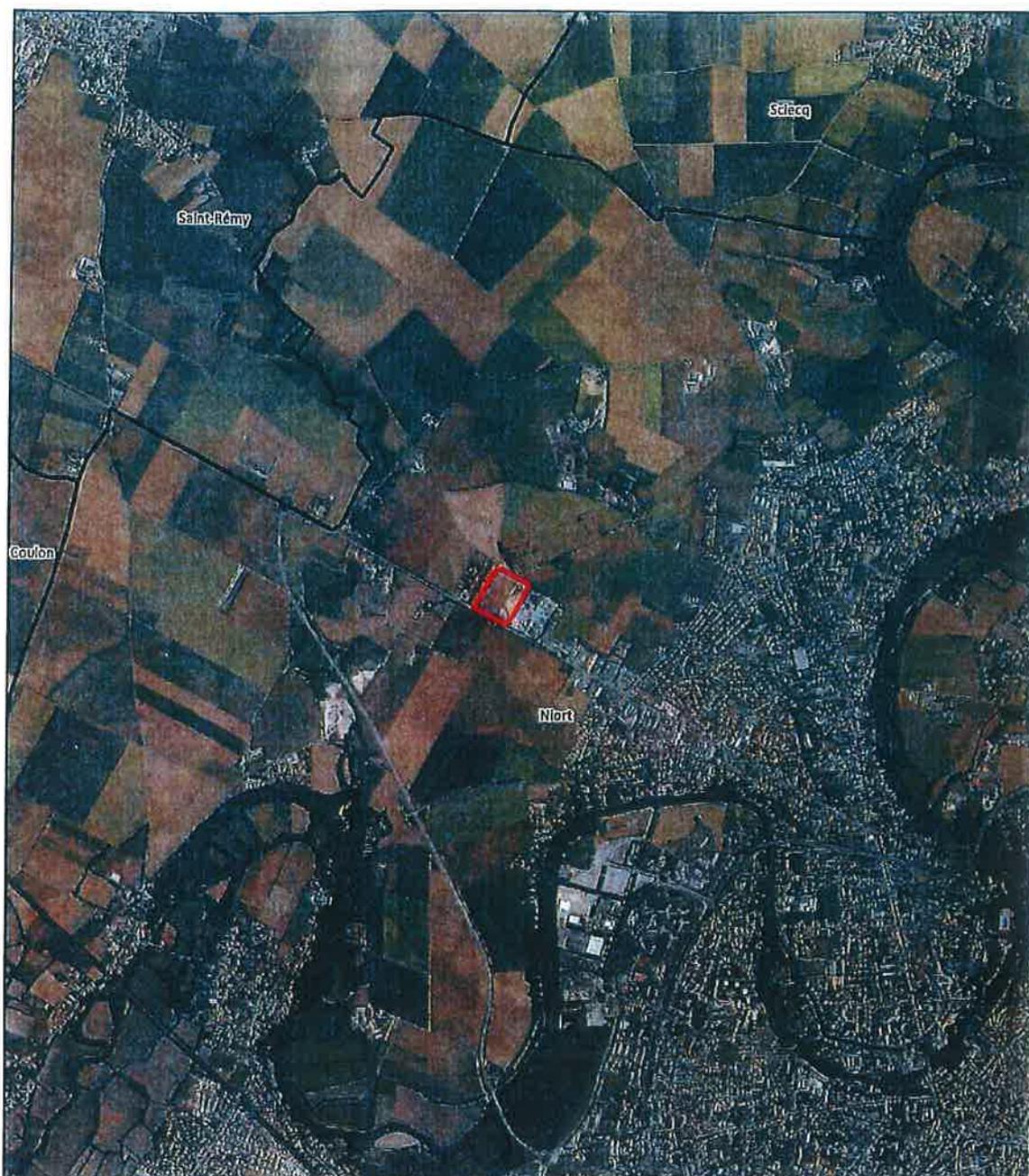
Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT



0 110 220 440 Mètres



Plan au 1/25 000ème

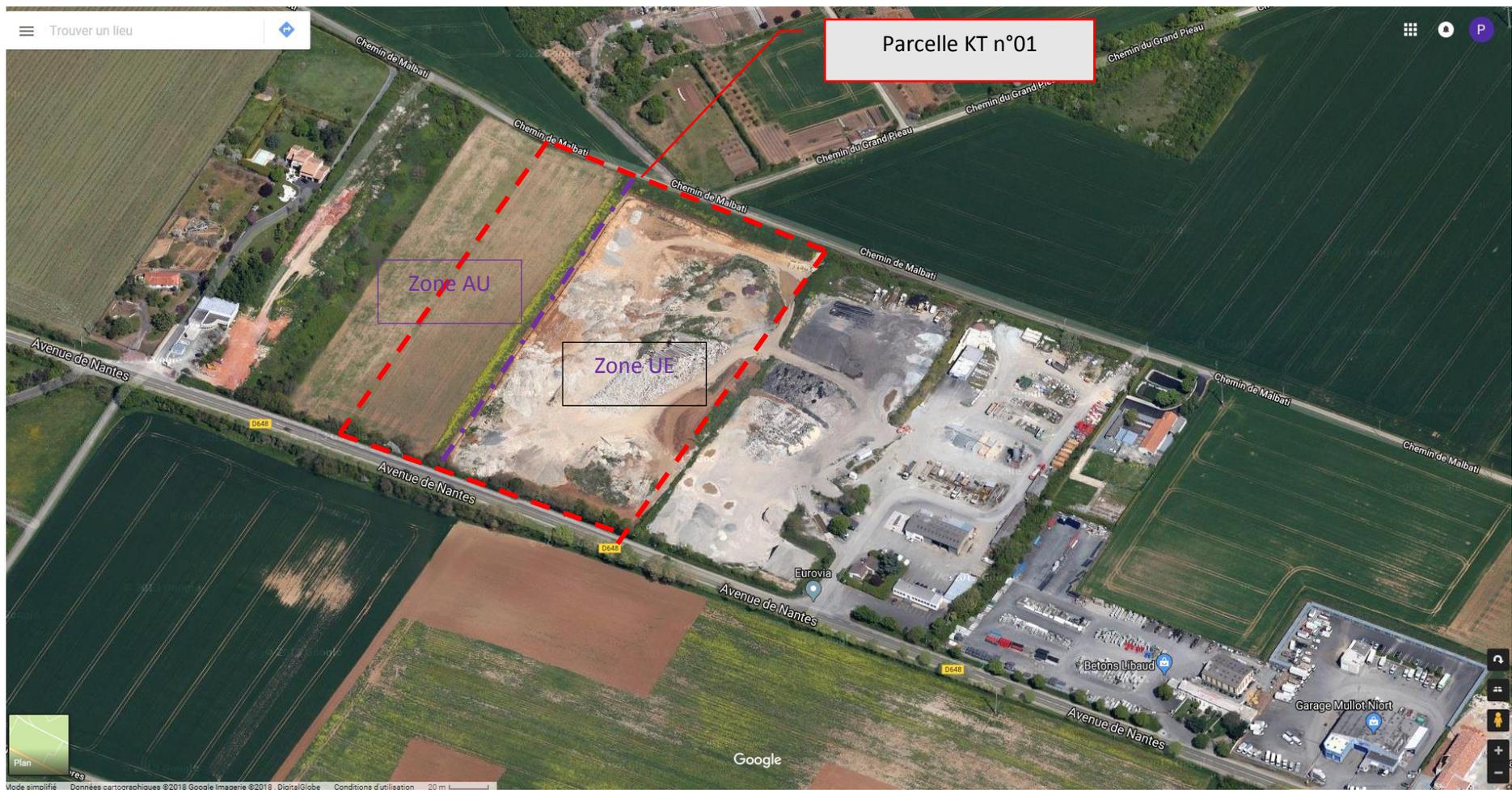
Demande d'enregistrement
Rubrique 2760-3

ISDI Eurovia à Nlort

Légende

- Communes des Deux-Sèvres
- ISDI Eurovia

0 250 500 750 1000 m



Site EUROVIA avenue de Nantes Niort

Données cartographiques ©2018 Google Imagerie ©2018 , Digital Globe